



**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR POSE DE PANNEAUX
TRAPEZOÏDAUX SUR
EMPLACEMENTS OFFICIELS**

Les emplacements ne peuvent recevoir de la publicité que pour des manifestations d'intérêt général, culturelles ou philanthropiques se déroulant dans le canton de Genève exclusivement.

REQUERANT : (entreprise qui pose les panneaux)

.....
.....
.....

EMPLACEMENT(S) DESIRE(S):

.....
.....

BENEFICIAIRE: (musée, galerie, etc.)

.....

TEXTE DU PANNEAU : (esquisse)

.....
.....

Date de mise en place : (donnée indispensable)

Date d'enlèvement : (donnée indispensable)

Les factures seront adressées au requérant tous les trimestres par le service de la Police municipale. Tarif : CHF 20.- par semaine pour les 2 faces et CHF 20.- d'émolument par permission accordée.

Demande d'exonération :

DATE : **SIGNATURE DU REQUERANT** :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

DECISION EMLACEMENT : panneau(x) accordé(s) :

panneau(x) refusé(s) :

..... semaine(s) x CHF 20.- + émoluments CHF 20.- = CHF